Association Des Livres Pour Tous de La Sarthe
1 rue des Myrtilles
72400 CHERREAU
Contact : Ghislaine Guillin
Tel : 06 41 49 64 92 **E-mail** : lpts72@orange.fr
Site : lpts72.monsite-orange.fr

RÉGION NORMANDIE

Vente des manuels scolaires de Seconde
Achat des manuels scolaires de Première pour la Rentrée 2020
Lycée Alain -Alençon

Chers parents,

L'association **Des Livres Pour Tous de La Sarthe (LPTS)***, association à but non lucratif, loi 1901, créée par un groupe de bénévoles en mai 2003 et **partenaire du dispositif atouts livres Normandie** vous informe qu'elle peut vous racheter les manuels scolaires que vous avez acquis pour la rentrée 2019 en passant par l'association,
Elle vous propose aussi de vous aider à nouveau à acquérir les manuels scolaires pour la prochaine rentrée

Pour la vente de vos manuels :

Vous pourrez déposer vos manuels lors de permanences qui se tiendront au Lycée Alain fin juin/début juillet
Toutes les informations sur les modalités de la vente, le planning (avec prise de RDV), le lieu et sur le protocole sanitaire mis en place seront disponibles en ligne sur le site de l'association après le 15 Juin

Adresse du Site de l'association : **lpts72.monsite-orange.fr** (à saisir dans la barre d'adresse en haut de l'écran)

Extrait des Modalités de vente des manuels scolaires

→Prendre RDV sur les jours de permanences via le lien qui vous sera donné sur le site de l'association

→Vous pouvez vendre toute la série ou qu'une partie

→ En cas de redoublement de Seconde ou de Première vous conserver les manuels

→Seuls les manuels en très bon état et bon état seront rachetés (les livres étant neufs en 2019 tout livre détérioré ne sera pas repris)

→Le montant de la vente servira à régler une partie du montant des achats des nouveaux manuels scolaires

Pour l'acquisition des manuels scolaires pour la rentrée 2020

Pour la rentrée 2020, l'association «**Des Livres Pour Tous de La Sarthe» figure à nouveau parmi** les **partenaires de la Région Normandie** qui peuvent vous aider à acquérir les Manuels scolaires (achat)

Les modalités précises d'achat seront disponibles en ligne sur le site de l'association vers le 15 Juin
Adresse du site: **lpts72.monsite-orange.fr** (à saisir dans la barre d'adresse en haut de l'écran)

Extrait des Modalités d'achat des manuels scolaires

→ **Inscription/Adhésion :** Faire l'inscription à l'aide du bon d'inscription (page suivante) et le transmettre à l'association

→ **Règlement de la pile de manuels scolaires** : Il se fera lors du retrait des manuels scolaires
Il pourra s'effectuer → pour une partie (1) avec le montant de la vente des manuels de Seconde
→ pour une autre partie (2) avec les «**atouts livres Normandie**» (70 €) voir page suivante ⚠
→ Le complément (3) si il y a lieu restera à la charge des familles et pourra être réglé par chèque

Si après avoir pris connaissance des modalités, **vous faites le choix de bénéficier de l' aide de l'association (aucune obligation)** ,Vous devrez :
- adhérer à l'association (6 € par élève)
- remplir le bon d'Inscription en lettres capitales (Voir Page suivante) et nous le transmettre **accompagné obligatoirement de l'adhésion de 6 € en chèque (**Ordre du chèque **LPTS) ou en espèces**

Modalité de transmission du bon d'inscription:

→ soit lors du dépôt de vos manuels scolaires : Mettre dans une enveloppe en notant dessus le nom et le prénom de l'élève ainsi que la section pour la prochaine rentrée (1ère Générale - 1ère STI2D ou 1ère STL), le bon d'inscription et les 6 € par **chèque** ou en **espèces** pour l'adhésion

→ soit en l'envoyant **par courrier à Association LPTS 1 Rue des MYRTILLES 72400 CHERRE-AU**
accompagné **obligatoirement du chèque de 6 €** (Si Règlement de l'adhésion **en espèces :**Contacter l'association)

→ ***Toute réservation non accompagnée de l'adhésion ne sera pas prise en compte***

Distribution des manuels scolaires pour les élèves de Première en 2020

Des permanences se tiendront au Lycée Alain à partir de la rentrée suivant un protocole qui vous sera transmis, affiché au Lycée et disponible en ligne sur le site de l'association

Des informations complémentaires seront mises sur le site de l'association. Nous vous conseillons d' aller consulter régulièrement.ce site pour en prendre connaissance.

L'association reste à votre disposition pour toutes questions

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, Madame, nos sentiments respectueux.

La Présidente

NB. : .L'association ne permet pas de participer aux conseils de classes ni au conseil d'administration.
Si vous souhaitez nous rejoindre pour nous aider lors des distributions vous serez les bienvenus.

⚠ **Important** : Pour pouvoir bénéficier ***des atouts livres Normandie 2020***

→ **Votre enfant doit obligatoirement créé un nouveau compte** (à partir du 1er juillet) **et faire la demande des atouts livres** sur la nouvelle plate-forme **: atouts.normandie.fr**

Bon d'inscription en bas de la page ↓

✂ …….....

Manuels scolaires — Rentrée 2020 - Lycée Alain

Bon d'Inscription (à retourner avec l'adhésion)

Classe en 2020/2021 (Entourer la section) **1ère Générale**

1ère STI2D 1ère STL

NOM et Prénom de l'élève (**en lettres capitales**) : …….....

Nom et Prénom des Parents: ……

Adresse : ……

Code Postal : …..... VILLE : ….....

Téléphone fixe/ Portable …… …..... E-mail : …….....

LV1: ……..... LV2: ……..... LV3 et ou Option : …….....

Spé1 :…… Spé 2 :…… Spé 3 :……

Les données ci-dessus sont recueillies avec votre accord

J'ai bien compris que j'achète les manuels scolaires Date Signature